## District Drôme Ardèche de Football



# **Commission des Compétitions Jeunes**



## PROCÈS-VERBAL N° 12 Réunion électronique du 24 / 10 / 2022

Présents: LAULGANET Roselyne, MOMBARD Martine, REBOULET Mathilde, BRESSON Claude, AUBERT

Philippe.

Mail: competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

## **HORAIRES**

Pour donner suite au vote de l'Assemblée Générale du District Drôme-Ardèche de Football du mercredi 7 Septembre 2022 à Valence, les nouveaux horaires des compétitions et les modalités de demandes de modifications de dates et ou d'horaires s'appliquent avec effet immédiat.

Catégories	Horaire Légal	Plages Autorisée
U7	Samedi 10h00	Samedi 09h30-11h00
U9	Samedi <b>13h30</b>	Samedi 12h30-15h00
U11	Samedi 10h00	Samedi 09h30-11h00
U13	Samedi 13h30	Samedi 12h30-15h00
U15	Dimanche 10h00	Dimanche 09h30-11h00
U18	Samedi 15h00	Samedi 14h00-16h00

<u>Horaire Légal</u>: C'est l'horaire officiel qui est affiché, et qui si aucun club ne se manifeste, sera l'horaire de la rencontre.

<u>Horaire Autorisé</u>: C'est l'horaire qui nécessite la saisie via FOOTCLUBS par le club recevant modifiant son horaire Légal. L'horaire autorisé est défini par une plage de possibilités que peut utiliser le club recevant pour organiser sa gestion et son planning des rencontres. Dans ce cas, il n'y a besoin ni de l'accord du District, ni du club visiteur.

<u>Horaire négocié</u>: C'est l'horaire qui a été convenu par les 2 clubs par écrit ou par FOOTCLUBS et qui sera soumis à la Commission concernée pour accord définitif.

## Périodes pour les demandes de modifications des dates de rencontres :

Période Verte : Jusqu'à J-21 inclus, l'horaire est à choisir dans la plage horaire autorisée et ne nécessite pas l'accord du club visiteur.

<u>Période Orange</u>: De J-20 à J-13 inclus, l'horaire est à choisir dans la plage horaire autorisée et nécessite l'accord des 2 clubs. La demande doit être faite via FOOTCLUBS et sera validée par la Commission concernée après validation des 2 clubs.

<u>Période Rouge</u>: A partir de J-12, la demande doit être faite par mail à la Commission concernée. La décision de validation reviendra à la Commission au vu du motif sérieux et validé.

<u>En dehors des horaires officiels ou autorisés</u>, les horaires négociés devront être validés par les 2 clubs quelle que soit la période à laquelle la demande a été faite. Dans le cas d'un horaire négocié, même en période verte, l'accord des 2 clubs sera obligatoire.

Les demandes de modifications des horaires doivent être faites via FOOTCLUBS lorsqu'on se trouve en période verte ou orange. Le club visiteur peut solliciter le club recevant pour changer d'horaire. Si accord, le club recevant devra en faire la demande via FOOTCLUBS.

En période hivernale, les rencontres programmées après 14h30 doivent répondre aux exigences de la classification de l'éclairage pour la compétition concernée.

## U7 - U9

Responsable: Martine MOMBARD, Mob: 06 14 79 84 22

Mail: competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

## <u>Horaires de pratique :</u>

U7 : Samedi 10h00, U9 : Samedi 13h30.

Important : merci de respecter l'horaire officiel des plateaux. Si toutefois pour des raisons d'organisation vous devez changer l'horaire, il faut impérativement avoir l'accord de l'ensemble des participants, un seul refus et le plateau doit se dérouler à l'horaire officiel quitte à changer le lieu du déroulement en accord avec les clubs et en informant tout le monde. En aucun cas on doit priver un club de rencontres. Merci pour le respect de tous.

## Plateaux U8/U9

#### Horaire 13h30

Nouveautés présentées lors des journées d'accueil et des réunions plénières

- 8 équipes par plateau.
- 4 matchs de 10 minutes.
- 1 jeu de mise en situation 2 contre 1.

## **Modification U9**

ASF Pierrelatte ajout d'une équipe supplémentaire répartition 4 équipes Poule 10 (à titre exceptionnel vu l'inscription tardive) et 3 équipes Poule 11.

Merci de réfléchir dès aujourd'hui à vos engagements pour la phase printemps.

La commission technique souhaite faire évoluer la pratique pour la catégorie U8- U9 en 3 niveaux (Promotion-Espoirs et Bourgeons).

Date prochains plateaux U9: Samedi 12 novembre 2022 à 13h30.

#### Plateaux U6/U7

## Horaire 10h00

Nouveautés présentées lors des journées d'accueil et des réunions plénières.

- -4 matchs de 10 minutes.
- -Jeu du béret.

#### **Modifications U7**

Poule 12 : St Martin Valamas 2 équipes. Poule 18 : ajout ASF Pierrelatte 3 équipes.

Date prochains plateaux U7: Samedi 12 novembre 2022 à 10h00.

## U11

Responsable : Philippe AUBERT, Mob : 06 80 92 81 87. Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Horaires de pratique : Samedi 10h00.

Courrier: MONTELIMAR FC, AS St DONAT.

## **Modifications Poules:**

## **ESPOIRS**:

Poule D : Exempt 77 remplace ST DONAT AS 2. En conséquence le 12/11/2022 le club CORNAS AS se déplace à HERMITAGE FC.

## **BOURGEONS:**

Poule D: AS ST DONAT 2 remplace Exempt 95. Poule L: MONTELIMAR FC 4 remplace Exempt 84.

## Parution calendriers:

Les calendriers des poules actualisés au Lundi 24 Octobre 2022 sont disponibles sur le site du District en rubrique Compétitions jeunes/Foot d'animation.

## Feuilles de matchs manquantes du 15 / 10 / 2022, à retourner au District dans les plus brefs délais :

#### Promotion:

Poule C: OL CENTRE ARDECHE.

#### Espoirs:

Poule I: MEYSSE US.

#### Bourgeons:

Poule C: OL SALAISE RHODIA.

Poule G: CHABEUIL FC.

Date prochains plateaux: Samedi 12 novembre 2022 à 10h00.

## U13

Responsable: Mathilde REBOULLET, Mob: 06 08 82 29 55

Mail: competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Horaires de pratique : Samedi 13h30.

## **U15**

Responsable: Roselyne LAULAGNET 06 11 15 53 93. **Mail:** <a href="mailto:competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr">competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr</a>

Horaires de pratique : Dimanche 10h00.

## **U18**

Responsable: Claude BRESSON Mob: 06 70 03 20 57. **Mail:** competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Horaires de pratique : Samedi 15h00.

La saisie du résultat de votre rencontre U18 doit s'effectuer dans les 24h qui suivent le match.

## Rencontres reportées :

- En U18D1:

ENT VAL JAB FC VALDAINE 1 / PORTES LES VALENCE 1.

- En U18D2:

Néant.

En U18 Brassage :

ENT. VAL.JAB FC VALDAINE 2 / US DROME PROVENCE 1.

ES CHOMERAC 1 / BAS VIVARAIS US 1.

CO DONZEROIS / TRICASTIN FC.

SC BOURG ST ANDEOL / AS BERG HELVIE 1.

ES CHOMERAC 2 / US BAS VIVARAIS 2.

MONTELIER US / JS LIVRON.

CHABEUIL FC / PORTES LES VALENCE FC 2.

AS CORNAS / US PEYRINS 1.

AV S ROIFFIEUX 1 / ENT BOURG ARGENTAL 1.

AS DU DOLON 1 / ENT S NORD DROME 2.

<u>Coupe GAMBARDELLA</u>: Plus aucune équipe de nos compétitions District n'est en lice. Toutes nos équipes restantes sont éliminées lors du 4 -ème tour.

<u>Coupe Vivier BOUDRIER</u> : Le tirage du 1<sup>er</sup> tour est en ligne. Les rencontres se dérouleront le 05 novembre 2022.

## TRANSITION SAISON 2022-23 vers SAISON 2023-24

Comme voté lors de l'Assemblée Générale du District Drôme-Ardèche de Football du 07 Septembre 2022 à Valence, les compétitions U18 vont s'effacer au profit de la mise en place de compétitions U17 d'une part, et de compétitions U20 d'autre part.

La situation sportive U18 à l'issue de la saison 2022-23, alimentera les différents niveaux (D1, D2 et Brassage) des compétitions U17, mais également des compétitions U20. Les clubs seront donc pré-engagés dans l'application FOOTCLUBS et valideront leurs engagements selon le processus habituels avec des dates limites comme à l'accoutumée (aux alentours du 15 Juillet 2023 pour les D1 et D2, et du 15 Aout 2023 pour le niveau Brassage).

Le tableau des modalités est présenté dans le document support en ligne sur le site du District en rubrique Documents → Documents compétitions → Jeunes.